

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE N° D13-094 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 JUIL 2022

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°013/D13-120/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 relatif aux travaux d'extension de l'immeuble siège du MINSANTE  
Financement : BIP 2022

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 6603** /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 JUIL 2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

| Soumissionnaires | Adresse   | Conformité de l'offre |     | Exécution |                            | Prix Total TTC (en F CFA) | Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA) | Rang            | Observations         |
|------------------|-----------|-----------------------|-----|-----------|----------------------------|---------------------------|-------------------------------------|-----------------|----------------------|
|                  |           | Oui                   | Non | Délai     | Lieu                       |                           |                                     |                 |                      |
| GROUP SOMAF S.A  | BP : 4393 | OK                    | -   | 30 mois   | Immeuble Siège du MINSANTE | 2 146 465 280             | 2 152 000 000                       | 1 <sup>er</sup> | Proposé attributaire |

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



*Le Ministre*

*Dr. Manaouda Malachie*